

Annexe 1

Procédure de nomination des team leaders

Chaque équipe est coordonnée par un-e team leader désigné-e par ses pairs; le-la responsable R&D est nommé-e par la direction. Plusieurs personnes peuvent soumettre leur candidature, pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois, conformément à l'article 2 alinéa 2 du présent règlement.

Le-la candidat-e propose une présentation d'une quinzaine de minutes dans laquelle il ou elle expose :

- ses motivations à proposer sa candidature;
- sa connaissance et sa compréhension du système d'assurance qualité;
- sa vision des enjeux scientifiques, professionnels et de formation;
- ses ressources pour le développement de l'équipe et le soutien apporté à la carrière de ses membres.

Quinze à trente minutes sont ensuite consacrées à une discussion entre le-la candidat-e et l'équipe ainsi qu'à répondre aux questions des membres de l'équipe de recherche concernée, du-de la responsable R&D et de la direction.

Le questionnaire suivant est ensuite envoyé à l'ensemble des membres de l'équipe ayant assisté à la présentation, avec un délai de réponse d'une semaine :

Le-la candidat-e :

- 1) connaît suffisamment l'institution pour soutenir les processus qualité de la recherche;
- 2) a démontré son souci d'intégrer le système d'assurance qualité;
- 3) dispose des compétences (ou semble pouvoir les développer) nécessaires à la gestion d'une équipe en termes de management et de leadership;
- 4) est actif-ve en termes de mise en place et de visibilité du domaine R&D;
- 5) est ou peut devenir un-e ambassadeur-trice de l'institution pour le domaine R&D;
- 6) est capable de soutenir le développement de l'équipe en instaurant un climat favorable au travail et de relever différents défis;
- 7) est capable de fédérer les chercheur-euse-s des deux régions linguistiques autour de projets communs;
- 8) est capable de fédérer les professionnel-le-s dans la recherche.

Les critères d'évaluation des questions 1 à 8 sont : tout à fait / partiellement / plutôt pas / pas du tout.

Évaluation globale de votre impression sur le profil du-de la candidat-e au poste de team leader :

Souhaitez-vous nommer M^{me}/M. ... comme team leader ? : oui / non

Argumentation : (réponse obligatoire)

Les chercheur-euse-s s'engagent à remplir le questionnaire de manière nominative et constructive, ainsi qu'à assumer les propos tenus. En cas de dépassement du cadre éthique, le-la responsable R&D est tenu-e d'en informer la direction. Cas échéant, le-la chercheur-euse concerné-e sera sollicité-e pour un entretien auprès de la direction, afin de trouver une voie de médiation entre les parties prenantes.

Les résultats sont traités et anonymisés par le domaine R&D et transmis à la direction avec le préavis du-de la responsable R&D (points forts de la candidature, potentiels de développement et appréciation).

Après validation par la direction, la décision est communiquée au ou à la candidat-e nommé-e, et aux membres de l'équipe de recherche concernée.

Les points forts et les potentiels de développement constituent une première base de discussion constructive entre le-la team leader et le-la responsable R&D pour envisager le développement futur de l'équipe de recherche.